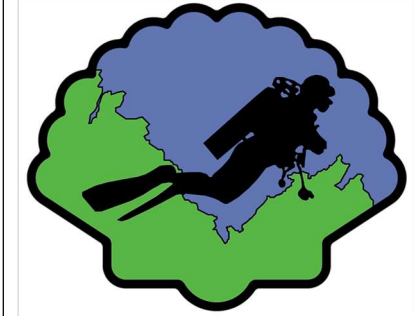




COB Sub Armor

Fiche d'inscription saison 2024/2025

N° FFESSM 03220056

N°siret :900-593-047-00013

Entraînements piscine : Tous les vendredis de 20h à 22h piscine Aquabaie (hors vacances scolaires)

Reprise des entraînements : vendredi 27 septembre (sous réserve).

Assemblée générale : Vendredi 20 septembre à 20h au COB 14 rue saint benoît à Saint-Brieuc.

Contact : Jean-Christophe Louarn : 06.60.04.28.54 ou cob.subarmor@gmail.com

Pièces à fournir à l'inscription :

- **Fiche complétée.**
- **1 photo numérique (mail ou sms).**
- **Le règlement de 75€, le matériel et les plongées sont payés en cours d'année (cf tableau page 2).**
- **Un certificat médical établi par un médecin généraliste. CACI modèle FFESSM**

Date limite de dépôt des dossiers complets : 22 novembre 2024

RENSEIGNEMENTS :

NOM-PRENOM :

NE(E) LE : / / A :

CODE POSTAL : _____

ADRESSE :

VILLE :

CODE POSTAL : _____

TELEPHONES :

E-MAIL : _____ @ _____

Accord liste de diffusion COB : Oui Non

NIVEAU ACTUEL DE PLONGEE :

PERSONNE A PREVENIR EN CAS D'ACCIDENT : NOM :

PRENOM :

TELEPHONE :

Tarifs et activités saison 2024/2025

			Tarifs
		Cotisation COB Sub-Armor/FFESSM/CMAS ⁽¹⁾	75€
		Location matériel	40€
Formations :	Nombre de plongée nécessaires :	Prérogatives :	
Niveau 1/PE20 A partir de 12 ans	Baptême et formation en piscine puis 4 plongées en milieu naturel jusqu'à 20m	Plongée encadrée jusqu'à 20m (2 plongées du bord 2 en bateau)	145€⁽²⁾
Niveau 2/PE40 /PA20 A partir de 14 ans *	Formation en piscine puis 10 plongées en milieu naturel	Autonomie jusqu'à 20m, plongée encadrée jusqu'à 40m (PE40) par un N4. (5 plongées du bord 5 en bateau.)	350€⁽²⁾
PA 40	5 plongées en milieu naturel au-delà de 20m	Pour les Niveaux 2 souhaitant évoluer en autonomie jusqu'à 40m. (4 plongées à Ploumanac'h, 1 en bateau).	125€⁽²⁾
Plongées autonomes		Plongée du bord, ex St-Quay ou Ploumanac'h	12€
		Plongée club support Armor plongée Histoire d'eau	35€

(1) : CMAS : Confédération mondiale des activités subaquatiques. Les niveaux de la FFESSM, fédération française d'étude des sports sous-marins, sont reconnus internationalement.

(2) : Estimation en fonction des clubs hôtes, 18€ pour une plongée du bord et 52.50€ pour une plongée en bateau encadrée.

Autorisation parentale : le document ffessm sera envoyé par mail.

Risques de la plongée

Je soussigné M, Mme, Mlle m'inscris en toute connaissance des risques encourus ⁽³⁾, à la pratique de la plongée subaquatique ainsi que les activités annexe dans le cadre de la section C.O.B Sub Armor.

En outre, j'accepte que le ou les responsables de la section sport sous-marins, ou ses moniteurs autorisent en mon nom une prise en charge médicalisée vers un service approprié en cas de besoin.

Fait à , le / /2024.

Signature (précédée de la mention : "lu et approuvé")

Assurance

La licence procure à la personne qui la souscrit une assurance en responsabilité civile, mais n'est en aucune façon une Assurance Individuelle Accident (AIA), cette assurance facultative, mais recommandée permet aux adhérents d'être couvert en cas d'accident individuel.

Souscription : <https://www.ffessm.lafont-assurances.com/>

Information: <https://www.ffessm.lafont-assurances.com/courtier-assurances/offre-licencies.html?offre=e36f7e7d-fd60-4dd8-98f5-3a213dc79c36>

Tarifs : [Fiche-AIA_Licencie-FFESSM_LafontAssurances-2024-2025.pdf \(rowshare.com\)](#)

(3) la plongée est un sport dangereux, des accidents peuvent subvenir (barotraumatismes, accidents toxiques et accidents biophysiques) en cas du non-respect des règles élémentaires.

IMPORTANT :

Le règlement se fait à lors de l'inscription, le montant reste acquis au COB Sub Armor, que la formation soit suivie ou non. Aucun remboursement ne sera donc effectué en cours de saison.

Les plongées seront facturées en fin de saison.

Le club est inscrit pour les PASS'SPORT et les tickets activité CAF.

Le règlement par chèque à l'ordre du : "COB SUB ARMOR". Ou par virement (demandez un RIB).